Référent sécurité

Format :
Présentiel et/ou Distanciel

Durée :
3 jours / 21 h

Référence :
Sé-Ré-0857

Public :
.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Doter les assistants sécurité des savoirs et savoirs-faire nécessaires à l'exercice de leurs missions. Cette formation très pratique doit permettre aux assistants sécurité de formuler auprès de leur direction, immédiatement après le stage, des propositions d'améliorations propres à :
Mieux respecter les obligations règlementaires,
Rendre plus efficace la prévention des accidents,
Renforcer la cohérence du plan de prévention
Mieux communiquer en matière de sécurité.

Les objectifs pédagogiques:
Etre capable d' appréhender les enjeux de la prévention nationaux, de la branche, de l'entreprise. Connaître le contexte juridique de la prévention et comprendre qu'il existe une solidarité d'intérêts entre les acteurs de l'entreprise en matière de sécurité.
Connaître la procédure de l'exercice du droit d'alerte et de retrait.
- Analyser un accident, un soin ou un presque accident.
- Contribuer à l'élaboration d'un document unique efficace.
- Définir un plan d'actions de prévention sur la base du document unique de l'entreprise.
- Animer la sécurité, contribuer au respect des règles sécurité par les salariés.

Les méthodes pédagogiques:
Enseignement théorique, discussions, exercices sur des supports pédagogiques et sur les documents de l'entreprise.

Pré-requis :
.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Les enjeux de la prévention

2. Le contexte juridique général de la prévention

Le droit

Les responsabilités et la solidarité d'intérêts entre les acteurs

3. Le droit d'alerte et de retrait

Le danger grave et imminent

La procédure

4. L'analyse de l'accident, du soin ou du presque accident

Les facteurs d'accident

L'enquête après accident

La recherche des causes

Définir des mesures de prévention à partir des causes d'un accident

5. L'évaluation a priori des risques

Le vocabulaire de la prévention

La règlementation relative au document unique

Les qualités d'une évaluation utile

La mise à jour du D.U. : une étape essentielle

6. Le plan de prévention

Le plan de prévention

Les qualités des mesures de prévention

La cohérence entre évaluation dans le document unique et plan de prévention

7. Mesures de prévention répondant aux problématiques sécurité de l'entreprise

Etat de l'art de la prévention dans les différents domaines de risques concernant l'entreprise.

8. Le management de la sécurité

L'observation des situations de travail

- Travail prescrit et travail réel
- Le recueil d'informations
- La formalisation : Comment communiquer sur la sécurité ? (entre flic et porteur de projet)

7.Le respect des règles

- Sur la base du volontariat : la co-production d'éléments de sécurité. Quand ? Comment ?
- Sur une base règlementaire : la partie sécurité du règlement intérieur

8. L'évaluation des compétences

Production individuelle d'une grille d'analyse d'opérations de chargement / déchargement à partir du droit du travail

Analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes

Proposition(s) concrète(s) individuelles et collectives d'amélioration des pratiques de sécurité dans l'entreprise

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 12/11/2020